



Code de conduite des élèves lors d'une sortie

La réputation d'un groupe et le succès d'une sortie dépendent de l'attitude et du comportement de chacun des participants. Nous serons jugés de façon favorable individuellement et collectivement dans la mesure où nous démontrerons du respect, de l'ouverture et de la chaleur humaine.

Il est important que chacun se montre respectueux des personnes et des règles spécifiques de l'établissement visité : accueil, nourriture, ponctualité, tenue vestimentaire, langage.

Un élève participant à une activité scolaire se déroulant hors de l'école doit respecter le code de vie de l'école tel que défini dans l'agenda. Il doit respecter les règles spécifiques à un lieu visité et démontrer de bonnes attitudes. Si tel n'est pas le cas, l'élève fautif pourrait se voir interdire la prochaine sortie, et ce, sans possibilité de remboursement.

En tout temps, nous exigeons des élèves qu'ils respectent les différentes consignes demandées par les adultes responsables et qu'ils se conforment aux règles.

